Ma Carte Vitale



L'essentiel & plus encore

Tutoriel

DESCRIPTIF

Présentation du service en ligne

POUR QUI

Le service permet de demander à votre MSA d'éditer une nouvelle Carte Vitale, dans le cas d'un renouvellement, d'une perte ou d'un vol.

- La photocopie de la pièce d'identité est nécessaire et doit être au format PDF. Une aide indique les formats et le type de fichiers acceptés.
- La fonctionnalité de transmission en ligne de la photo de la Carte Vitale ET de la copie de la pièce d'identité est disponible uniquement si vous avez opté pour le mode de réception électronique des documents.

FONCTIONNALITÉS

En cas de perte ou de vol de Carte Vitale, vous devez effectuer une déclaration sur l'honneur et demander le remplacement.

Le service en ligne permet de :

- Consulter la dernière déclaration de perte ou de vol, si elle existe ;
- Déposer en ligne une photo et une pièce d'identité numérisée ;
- Suivre l'émission de la nouvelle Carte Vitale.

Dans l'attente de votre nouvelle carte, vous devez imprimer une attestation de déclaration de demande et une attestation de droits.

AVANTAGES

- Évite de se déplacer en agence MSA pour alerter de la perte, solliciter le remplacement de sa carte, apporter la photo et la pièce d'identité, suivre son dossier et la récupérer ;
- Obtenir instantanément une attestation de droits ;
- Obtenir un accusé réception de la prise en compte de cette démarche ;
- Sécurité, fiabilité et confidentialité des échanges avec l'espace privé.

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour accéder au service, rendez-vous dans « Mon espace privé : particulier », identifiez le bloc « Santé, Invalidité » et cliquez sur « Ma Carte Vitale ».

Services en ligne

Santé, Invalidité

> Ma Carte Vitale

 Demander ma carte européenne d'assurance maladie

Voir tous les services

Famille, logement

- Déclaration de situation des 16 à 18 ans pour l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
- > Déclarer un changement de situation

Voir tous les services

ÉTAPES CLEFS

Laissez-vous guider

Étape 1 : Visualisation des cartes vitales connues

Accès contextualisé en fonction de l'état de la carte et de chaque individu du groupe familial.

La page propose l'ensemble des cartes associées :

- Si c'est l'ouvrant droit, ce seront celles du groupe familial
- Si c'est l'ayant droit, ce sera uniquement la sienne

Sur chaque visuel de carte vitale sont affichés les liens des actions possibles :

- déclarer la perte ou le vol,
- consulter une attestation,
- suivre le renouvellement de cette carte vitale,
- demander une carte vitale.



Étape 2 : Déclaration de perte ou de vol

- Cliquez sur « déclarer la perte » ou « déclarer le vol » ;
- Validez l'attestation sur l'honneur de perte ou de vol.

Un message de confirmation et une notification par email vous informent de la prise en compte de votre déclaration.

Vous pouvez alors :

- Consulter l'attestation de la déclaration ;
- Récupérer une attestation de droits ;



Étape 3 : Demande de carte

- Vous pouvez consulter l'historique des dernières actions effectuées (invalidation de carte, dépôts de pièces numériques);
- <u>Si vous êtes en gestion des préférences d'échanges Internet</u>, vous pouvez déposer une photo et/ou une pièce d'identité ;
- Vous recevez un mail vous invitant à déposer les 2 pièces suivantes :
 - photo d'identité,
 - photocopie pièce d'identité en cours de validité.
- Après réception du mail, si vous n'avez pas déposé les documents dans les 5 jours, vous recevez une relance par email vous invitant à les déposer dans les 7 jours, et si toujours pas vous recevez une relance par courrier papier.

Dépôt de la photo d'identité



> Je préfére effectuer la démarche par courrier

En cliquant sur ce lien, vous abandonnez le renouvellement en ligne de cette carte Vitale. Vous recevrez par courrier, dans quelques jours, un formulaire papier pour effectuer cette demande.

- Consultez les caractéristiques de la photo à transmettre ;
- Sélectionnez votre fichier en cliquant sur « Parcourir » ;
- Vérifiez que la photo est correcte.

Dépôt de la pièce d'identité



- Consultez les caractéristiques de la pièce à transmettre ;
- Sélectionnez votre fichier en cliquant sur « Parcourir ».

Je n'arrive pas à télécharger ma pièce d'identité ?

> Ja polition affectuar to demonstrate par courties

En cliquant sur ce lien, vous abandonnez le renouvellement en ligne de cette carte Vitale. Vous receivez par courrier, dans quelques jours, un formulaire papier pour effectuer cette demande.

Confirmation



- Cochez la case « J'atteste sur l'honneur » ;
- Cliquez sur « Valider ».

Cas du rejet de format



En cas de rejet de votre pièce, vous êtes guidés tout au long du processus avec la possibilité de tenter un nouveau dépôt en ligne.

Accusé d'enregistrement



- Confirmation de la prise en compte de la demande ;
- Accès au récapitulatif au format PDF ;
- Lien pour obtenir une attestation de droits.

Demander une carte vitale pour un enfant



En cas de demande de carte vitale pour un jeune de 16 ans, le mail est adressé au chef de groupe famille (en général les parents).

Vous pouvez demander une carte vitale pour votre ayant droit âgé entre 12 et 15 ans inclus.

- Cliquez sur « Demander ma carte » ;
- Cochez la case « J'atteste sur l'honneur »
- Cliquez sur « Valider ».

Étape 4 : Suivi de l'émission de la carte

Vous pouvez :

- Consulter la dernière déclaration de perte ou de vol réalisée par ce service en ligne dans l'année qui précède ;
- Suivre l'émission de la nouvelle carte vitale et consulter l'historique des dernières actions effectuées (invalidation de carte, dépôts de pièces numériques);
- Déposer de nouvelles pièces en cas de rejet.